

LA PROPRIÉTÉ FINANCIÈRE
Pierre & Vacances

Loueur en Meublé Professionnel



PIERRE & VACANCES
CONSEIL IMMOBILIER

PIERRE & VACANCES, l'investissement gagnant !



▲ Les Calanques des Issambres



▲ Exemple de décoration intérieure

Un patrimoine de qualité conçu, construit et géré par le leader européen de l'immobilier de loisirs.

La valorisation et la rentabilité d'un investissement sont d'abord conditionnées par :

- la qualité de la localisation, qui doit faire l'objet d'une forte demande française et étrangère, tant à l'achat qu'à la location ;
- la qualité de l'architecture, des aménagements paysagers et de la construction.

Les Résidences Pierre & Vacances répondent à ces exigences.

Un loyer garanti net de toutes charges.

Pierre & Vacances garantit au propriétaire un loyer indexé sur la variation de l'indice national de la construction, net de charges (hors impôt foncier). L'acquéreur n'a pas à rémunérer d'intermédiaire pour la recherche et le suivi de locataires. Il n'a pas davantage à supporter les charges de copropriété, les primes d'assurances, les dépenses d'entretien ou les travaux de remise en état à chaque changement de locataire.

Un solide complément de retraite.

Le loyer garanti par Pierre & Vacances permet au propriétaire de se constituer des revenus complémentaires pour sa retraite ou de pouvoir disposer d'un capital disponible par la vente de son bien.

Une prévoyance familiale.

Dès la signature de l'acte notarié, le propriétaire bénéficie d'une protection familiale grâce à l'assurance liée au crédit.

Des possibilités de séjours.

Le propriétaire peut, s'il le souhaite, profiter de séjours avec réductions, dans la résidence Pierre & Vacances de son choix.

Une liberté de choix.

Le propriétaire peut, à sa convenance, continuer de percevoir des revenus en renouvelant son bail, revendre son bien ou le transmettre à ses héritiers.

Le loyer garanti
constitue
un revenu
complémentaire

PROFITEZ D'UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE

Le Loueur en Meublé Professionnel (LMP)

Les Conditions

Il faut louer des biens immobiliers meublés, s'inscrire au Registre du Commerce et des Sociétés en qualité de Loueur en Meublé Professionnel et générer à partir de cette activité plus de 23 000 € de recettes annuelles TTC ou plus de 50 % des ressources du foyer fiscal.

Un régime fiscal avantageux

- Un avantage immédiat : le remboursement de la TVA lors de l'acquisition.
- Un déficit déductible du revenu global.
- Une exonération des plus-values, à partir de la sixième année et si les recettes sont inférieures à 250 000 € TTC.
- Dans certains cas, une exonération de l'ISF.
- Des revenus défiscalisés sur le long terme, grâce aux amortissements.
- Une transmission largement facilitée par le statut.

Un déficit déductible du revenu global

Avoriaz ▼



▲ Les Parcs de Grimaud



▲ Calarossa - Sardaigne - Italie

▼ Pont Royal en Provence



LA PROPRIÉTÉ FINANCIÈRE

Pierre & Vacances

Loueur en Meublé Professionnel



Bordaberry - Côte basque ▲

N° Indigo 0 820 082 082
0,12 € TTC / min

www.pierre-vacances.fr/immo

SA au capital de 652 245 euros - 380 204 933 RCS Paris
Siège social : l'Artois - Espace Pont de Flandre
11, rue de Cambrai - 75947 Paris Cedex 19

Carte professionnelle « Transactions Immobilières » N° T9775
délivrée par la Préfecture de Police de Paris - Garantie financière BESV



PIERRE & VACANCES
CONSEIL IMMOBILIER